

Réunion du comité d'établissement du 24 septembre 2009

«UN DIMANCHE EN CAMPAGNE»

Cette réunion s'est déroulée sous la présidence de M. Marcon responsable de l'établissement de Roanne et président du comité d'établissement avec la présence de M. Saint-Martin, responsable de DPS. M. Saint-Martin a commencé la présentation de la production en expliquant qu'il devait s'absenter pour recevoir une délégation venue de Colombie. Sur la visite récente du PDG à Roanne, la Direction a précisé que M. Burtin avait tenu à se rendre sur le maximum de secteurs aussi bien dans les ateliers que dans les bureaux. Si les points concernant la production, les informations sociales et la situation de DSC n'ont pas semé de discorde, cela n'a pas été le cas du dernier point de l'ordre du jour qui concernait un projet de demande de dérogation au repos dominical dans le cadre de la réalisation du contrat de soutien VBCI. On ne se dirige pas vers un dimanche à la campagne, mais vers «un dimanche en campagne».

SUIVI DU PLAN DE PRODUCTION :

Globalement, les différentes productions du centre tiennent la cadence et sont dans le «bon timing». L'**activité 10RC** possède 1 tourelle d'avance et le 256^{ème} (la dernière) a été reçue; pour ce qui concerne l'**activité chars**, le plan de production est tenu avec une avance de 2 chars. L'objectif est d'accélérer le 10RC afin de dégager de la capacité pour l'Aravis.

Pour la ligne Chenilles, le rythme est de 14 par mois pour permettre de tenir l'objectif de 98 en 2009.

La ligne MCO Systems tient la cadence pour ce qui concerne les balanciers, les BV 10P et 10RC. Il y a quelques problèmes concernant les boîtiers de transferts avec la coulé de carters; un autre fondeur est en cours de qualification. Les premiers composants MR8 Leclerc (contrat intermédiaire avec le SSPP) sont démontés à MCOsys.

VBCIS : la production a été de 7 caisses pour juillet/août, ce qui fait que nous avons consommé de l'avance (prise les mois précédents). La machine à mesurer était en panne. Bien que reconstruite récemment, il a fallu faire appel au fournisseur d'origine pour être dépanné. **Pour la CFDT cette machine est un poste goulot et des mesures de sécurisation doivent être prises afin d'assurer la production des matériels.** C'est également le souci du nouveau Directeur de DPS.

VBCIM : les déboires de la production des caisses n'a

pas eu de conséquence pour le montage et il y a eu 12 sorties en juillet/août. L'objectif est en ligne avec 73 VBCI pour 72 prévu au cumul à fin août, pour un objectif total de 116 en 2009. La charge VBCI est assurée jusqu'en 2014 avec la dernière tranche de 332 matériels.

On note néanmoins des aléas techniques avec des éléments de RTD ce qui a engendré des modifications des règles de roulage. Le lot défectueux a été identifié. Il reste également des problèmes liés aux supports de masques qui entraînent un contrôle radio à 100%. Une étude de cette pièce en mécano-soudée est lancée pour réalisation début 2010.

Caesar France : avec 4 réalisations, on en est au cumul 30 pour 31, avec un objectif de 42 en fin d'année «ce qui reste totalement jouable» dicit M. Saint-Martin.

ME 76 : 4 Kit Caesar sont réalisés, dont 2 sont déjà chez le client et 2 autres partis le 22 septembre. Le montage chez le client doit commencer le 26 septembre avec les collections pour les véhicules 7,8,9 et 10.

L'activité Caesar va connaître une période d'arrêt (en attente suite du contrat en 2014). Pour la CFDT, il est impératif que les compétences acquises soient conservées aussi bien dans le domaine de la production qu'au niveau des méthodes et des études. Ce matériel qui semble connaître un réel succès (y compris en OPEX), peut faire l'objet d'un contrat d'un moment à l'autre. Il ne faudrait pas se trouver pris au dépourvu...

105LG : cette activité va être lancée fin octobre en ce qui concerne le montage au sein de la ligne Caesar. Une présentation sera programmée lors d'un CHSCT en octobre.

Aravis : l'activité est lancée mais certaines modifications du matériel sont à prendre en compte et peuvent entraîner des reprises des cellules, et d'autres demander une intervention directement sur les porteurs. La société qui nous fournit les porteurs pourrait intervenir sur site. Les modalités de confidentialité restent à définir. Le système de vision périmétrique du véhicule ne sera reçu qu'en novembre, mais la prédisposition sera réalisée avant.

Suite à cette présentation de suivi du plan de production, et à la demande des élus CFDT, la direction a convenu d'une réunion permettant d'analyser la charge et les capacités du centre de Roanne, dans les prochaines semaines.

POINT BIMESTRIEL DSC :

Cette activité se porte bien même si on note un écart du chiffre d'affaires avec le budget en raison d'expédition non facturées. Les 2 mois importants pour cette activité sont juin et décembre, DSC travaille donc en anticipation pour la fin d'année pour ne pas engendrer de retards de paiement. Concernant la prise de commandes, nous sommes en avance sur notre plan de marche. M. Mayer a souligné l'excellent travail des commerciaux et acheteurs de DSC. Concernant le stockage Leclerc en bâtiment ex UD, le client doit donner sa réponse concernant la continuité du contrat avec Nexter ou pas, avant fin 2009. Pour l'instant, les clients sont satisfaits d'avoir les pièces au bon endroit et au bon moment (ce qui ne semblait pas le cas avant que Nexter ne prenne le contrat). Le délai demandé au contrat est de 25 jours, et nous sommes actuellement sur une moyenne de 10 jours. Pour le SSPP, la décision du client étatique est également attendue pour décembre.

INFORMATIONS SOCIALES :

L'effectif présent sur site est de 789 pour une disponibilité de 784. Les deux derniers personnels de l'Ecit ont réintégré le centre. Le nombre d'heures supplémentaires s'élève à 2680; là aussi, il y aurait des choses à dire en terme de réalisation de ces heures qui devraient rester dans le cadre de situations exceptionnelles et le fait qu'elles deviennent pérennes influent sensiblement sur les possibilités d'embauches. **La réunion charge/capacité qui est programmée prochainement sera l'occasion d'intervenir pour la CFDT avec des éléments plus précis sur la charge à 2 ans.**

Concernant la répartition des effectifs, le nombre de cadres est de 254 pour 286 Etam et 244 ouvriers. Le nombre de femmes est de 91 ce qui correspond à un pourcentage de 11,61%. La moyenne d'âge est de 45 ans, avec des tranches dont la population est importante, les 55-60 ans sont 90 (dont 6 femmes) et les 50-55 ans 228 (dont 14 femmes). L'effort de rajeunissement doit être poursuivi.

Pour ce qui concerne les évolutions d'effectifs, on note les 8 embauches en CDI d'avant les congés, 3 départs mesurés d'âge, 1 mutation à Bourges, 1 décès, 2 fin de contrat CDD et 2 passages de CDD en CDI. Concernant les intérimaires le nombre fin août était de 69 et sera de 61 en octobre pour continuer en baissant progressivement d'ici la fin 2009.

Projet de dérogation au repos dominical dans le cadre de la réalisation du contrat soutien VBCI :

Il est clair pour la CFDT que ce type de sujet doit d'abord être débattu en central au sein de l'UES. La Direction centrale a repoussé ces négociations sur les organisations et missions spécifiques et on voit réapparaître ce point à l'ordre du jour du CE de Roanne. «Si on ferme la porte on passe par la fenêtre». **La CFDT n'est pas obtue vis à vis d'organisations spécifiques pour le soutien que l'on doit au client et les salariés ont démontré déjà à maintes reprises qu'ils étaient capables de donner «un coup de collier».** Mais il faut auparavant mettre des butées et un cadre bien défini pour éviter les dérives et cela doit se faire au niveau de l'UES. Aujourd'hui, c'est le centre de Roanne qui est sollicité mais demain cela peut être le tour à des salariés d'autres centres. **La CFDT est restée à la présentation pour faire certaines remarques mais a refusé de participer au vote étant donné que cette négociation n'avait même pas commencé au niveau central, cela servira peut-être de «détonateur» à notre Direction centrale...** S'il ne s'agit que deux dimanches et de deux à trois salariés pour répondre à des essais clients, la direction ne peut demander aux élus CE de se prononcer alors que les conditions et les compensations n'ont pas été déterminées.



RESPECTES

Pour la CFDT : Philippe Petit